Conférence organisée par France Nature Environnement et les associations citoyennes de PORT-VENDRES (*)

LUNDI 6 MARS 2017 à 18 h 30 Centre culturel - Place Castellane PORT-VENDRES

Notre environnement et notre santé sont dégradés par une pollution quotidienne de l'air. Le scandale « Diesel » a marqué les esprits par une réalité cynique : les intérêts économiques passent avant la santé publique.

France Nature Environnement défend le droit à un air pur et ses associations se mobilisent pour faire évoluer tous les secteurs qui le menacent.

Après une campagne de sensibilisation « la croisière abuse », FNE a mené une enquête récente « transport maritime : alors ça gaze ? » aux côtés d'une association allemande qui met en évidence la pollution de l'air par le transport maritime, facteur qui est encore trop méconnu.

Plusieurs pathologies graves sont liées à la pollution de l'air : maladies cardio-vasculaires, bronchiolites, cancers, Parkinson …et 58 milliards d'euros sont dépensés par an pourles services de santé européens.

La santé des habitants des villes portuaires et du personnel de bord est particulièrement affectée.

La situation intra-urbaine et l'exposition directe à courte distance parfois moins de 100 m des cheminées émétrices du port de Port-Vendres sont des facteurs qui ne peuvent pas être négligés au moment même où une extension de l'infrastructure est envisagée.

La conférence sera animée par Mme Charlotte LEPITRE, coordinatrice du Réseau Santé Environnement de la fédération France Nature Environnement.

(*) Port-Vendres aux Port-Vendrais - Port-Vendres Nature Environnement